

Compte rendu de la séance du 05 juillet 2021

Président : MANGEART Jean-christophe
Secrétaire : HUSSON Delphine

Présents : Monsieur Jean-Christophe MANGEART, Monsieur Damien GALLOIS, Monsieur Ghislain CHEVALIER, Madame Delphine HUSSON, Monsieur Laurent CUVILLIER, Madame Aurore DHONDT, Monsieur Sébastien JOLY, Monsieur Laurent SALLES, Monsieur Yohann CHENET, Madame Caroline MAHIEUX

Excusé : Monsieur Simon JARJOT

Absents : /

Réprésentés : /

Ordre du jour:

- Organisation du 14 Juillet
- Tarification des locations de mobilier
- Projets et travaux en cours
- Point sur le passage des câbles
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

- Lecture et approbation du dernier compte rendu.
- **Tarif de location de mobilier (2021 013)**

Le Maire explique que des demandes ayant été faites pour louer différents mobiliers de la salle des fêtes, il y a lieu de décider du tarif de leur location .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide , à l'unanimité, de fixer à :

- 5 euros / pièce la location des mange debouts
- 1 euro / pièce la location des tables
- 0.40 euro /pièce la location des chaises (ancien modèle) de la salle des fêtes

- **13 juillet :**

Organisation et préparation. Dispatching des tâches et courses diverses.

Rdv à 16h le 13 pour la mise en place.

Proposition d'inviter les employés et de remercier les anciens conseillers à cette occasion.

Tarif des repas pour le 14 juillet 2021(2021 014)

Le Maire rappelle l'organisation du 14 juillet 2021, que les repas sont traditionnellement offerts aux habitants et qu'il y a lieu de fixer le montant des repas pour les invités extérieurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide , à l'unanimité,

- de maintenir la gratuité des repas pour les habitants, d'autant qu'aucune manifestation n'a pu avoir lieu depuis longtemps du fait de la crise sanitaire
- de fixer à :
 - 14 euros le prix du repas /adulte extérieur
 - 7 euros le prix du repas /enfant extérieur

- **Projets et travaux encours :**

- Mairie : l'appel d'offres devrait être lancé prochainement pour une remise des plis au 1er octobre et un début des travaux fin novembre / début décembre.

- A prévoir : nettoyage du crêpi à l'arrière de la salle des fêtes
 - Anciens vestiaires : réunion vendredi à 14h pour définir les travaux potentiellement réalisable par l'agent technique municipal.

- Réflexion sur l'achat d'une cuve à gasoil pour le tracteur et sur la dépollution de l'ancienne cuve à fuel.

- Travaux de sécurisation routière : le PV de reception actant la fin des travaux a été signé.

- **Passage de cables :**

Un courrier en AR a été transmis à ENEDIS , le 29 juin dernier. Pas de retour pour l'instant.

Pour info : un amendement a été pris au Sénat pour augmenter de 30 à 70 kms ,la distance entre les radars de l'Armée et l'installation de nouveaux parcs éoliens.

Un autre amandement du Sénat doit être soumis au vote des députés pour octroyer aux maires un droit de veto à l'implantation des parcs éoliens sur leur commune.

- **Questions diverses :**

- Propreté des voies et trottoirs : Pas d'obligation de balayage mais la sécurité doit être respectée. Un arrêté du Maire sera (re)pris pour l'entretien des trottoirs (desherbage et/ou tonte selon la configuration)

- Distanciation des plantations et élagage : la végétation ne doit pas déborder sur le domaine public.

- Informations diverses :

- le pylone de téléphonie Free sera installé à partir du 5 aout . La mise en fonction est assujetti à ENEDIS qui doit effectuer le branchement, au plus tard en juin 2022.

- Céline NOËL s'est mise à son compte et propose ses services pour de l'aide administrative. Il est envisagé de lui mettre à disposition une salle de la mairie si elle le souhaite , pour recevoir du public.

La séance est levée à 23h15.

